

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 MEEF EE					Code Diplôme : Code VDI : Code Etape : Code VET :					Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : Régime Formation Modalité Formation									
Parcours-type :																			
Parcours pédagogique (le cas échéant) :																			
Responsable de la Formation : Cécile Nurra																			
Responsable de l'Année :																			
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES														
					1ère session					Session de rattrapage									
					Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %					
SEMESTRE 1																			
UE 11 - Le système éducatif		O	4	2															
(11-1) Enjeux, valeurs et connaissances du système éducatif et de ses acteurs							Ecrit - devoir surveillé		1h	0,66			Ecrit - devoir surveillé		1h	0,66			
							Ecrit - devoir surveillé		1h	0,66			Ecrit - devoir surveillé		1h	0,66			
(11-2) Histoire du système éducatif							Ecrit - devoir maison			0,68			Ecrit - devoir maison			0,68			
UE 12 - Education et société		O	4	2															
(12-1) Education et société : enjeux sociologiques							Ecrit - devoir surveillé		3h	1			Ecrit - devoir surveillé OU oral		3h	1			
(12-2) Education et société : enjeux philosophiques							Ecrit - devoir surveillé		3h	1			Ecrit - devoir surveillé OU oral		3h	1			
UE 13 - Le métier de CPE : contexte d'exercice		O	6	3															
(13-1) Cadres règlementaires et fonctionnels des établissements scolaires					Ecrit- devoir maison ET/OU Oral		1,5					1,5	Ecrit - devoir maison			1,5			
(13-2) Vie scolaire et missions du CPE					Ecrit - devoir maison		1,5					1,5	Ecrit - devoir maison			1,5			
UE 14 - Le métier de CPE : principes et méthodes d'action		O	6	3															
(14-1) Pratiques éducatives du CPE					Ecrit - devoir maison ET/OU surveillé		1,5					1,5	Oral Préparation 1h30-Passage 20 mn			1,5			
(14-2) Missions et problématiques du système éducatif : la place du CPE					Ecrit - devoir maison ET/OU surveillé		1,5					1,5	Oral Préparation 1h30-Passage 20 mn			1,5			
UE 15 - Facteurs influençant la réussite de tous les élèves (1)		O	6	3															
(15-1) Construction et dynamique de l'adolescent							Ecrit - devoir surveillé		3h	1,5			Ecrit - devoir surveillé OU oral		3h	1,5			
(15-2) Processus d'apprentissage et accessibilité des savoirs pour tous					Ecrit - dossier		0,75	Ecrit - devoir surveillé		2h	0,75			Ecrit - devoir surveillé OU oral		2h	1,5		
UE 16 - Méthodologie		O	4	2															
(16-1) Outils pour la réflexion (rechercher, problématiser, synthétiser)					Validation								Validation *						
(16-2) Méthode de recherche en éducation					Ecrit - devoir surveillé		2						Ecrit - devoir surveillé OU oral						
Total ECTS / Semestre			30																

Commentaires :

Pour tous les enseignements de M1, il existe une note plancher à 7. Si un enseignement est dessous de la note plancher, l'UE ne peut être compensé. Cf. règlement des études.

Lorsque l'écrit ou l'oral sont indiqué en et/ou, cela dépend du nombre d'étudiant inscrits.

* Validation conditionnée à l'assiduité et au rendu des travaux demandés (en session 2 : au rendu des travaux demandés à cette occasion)

Aide à la lecture des coefficients :

La somme des coefficients appliqués aux différentes épreuves constituant d'une UE est égale au coefficient total de l'UE dans le semestre.

Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										
					1ère session					Session de rattrapage					
					Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	
SEMESTRE 2															
UE 21 - Langue vivante étrangère		O	3	3	1	Ecrit et/ou oral	0,5						Ecrit - devoir surveillé OU oral		1
						Ecrit et/ou oral	0,5								
UE 22 - Facteurs influençant la réussite de tous les élèves (2)		O	6	6	2										
(22-1) Processus motivationels et affectifs en jeu dans la réussite des élèves								Ecrit - devoir surveillé	2h	1			Ecrit - devoir surveillé OU oral		1
(22-2) Contextes éducatifs et réussite educative : problématisation						Ecrit ET/OU oral	1						Ecrit - devoir surveillé OU oral		1
UE 23 - Méthodologie		O	6	6	2										
(23-1) La recherche comme éclairage sur la posture professionnelle						Ecrit - devoir surveillé	1						Ecrit - devoir surveillé OU oral		1
													Validation		
(23-2) Questions d'éducation dans les établissements scolaires						Ecrit - devoir maison	1						Ecrit - devoir surveillé OU oral		1
UE 24 - (Parcours concours) Analyse et opérationnalisation des actions éducatives		O		9	3										
(24-1) Problématisation des faits éducatifs						Ecrit - devoir surveillé	1,5						Oral		1,5
(24-2) Mise en situation professionnelle						Ecrit - dossier	1,5						Ecrit - Dossier		1,5
(24-3) Stage						Validation **							Pas de seconde session		
UE 25 - (Parcours concours) Positionnement du CPE en tant qu'acteur du système éducatif		O		6	2	Ecrit - devoir maison	0,5						Oral		2
						Oral	1,5								
UE 26 - (Parcours non concours) Mémoire et stage			15												
(26-1) Mémoire						Ecrit mémoire et Oral soutenance							Ecrit mémoire et Oral soutenance		
(26-2) Stage						Validation							Pas de seconde session		
Total ECTS / Semestre			30	30											

Commentaires :

Lorsque l'écrit ou l'oral sont indiqué en et/ou, cela dépend du nombre d'étudiant inscrits.

*Validation conditionnée au suivi de 3 séminaires (dont au moins 2 en présentiel) et au rendu individuel de 3 fiches séminaire.

**Validation. Voir le règlement des études

Aide à la lecture des coefficients :

La somme des coefficients appliqués aux différentes épreuves constituant d'une UE est égale au coefficient total de l'UE dans le semestre.

PARCOURS CONCOURS/PARCOURS NON CONCOURS : dans le cas où l'étudiant ne souhaite plus être CPE, les UE 24 et 25 sont remplacées par l'UE 26. Par conséquent, l'UE 26 ne fait pas partie des UE à suivre pour l'étudiant souhaitant poursuivre la préparation concours.